

Deux figures de femmes : Isabelle la catholique et Pauline Bonaparte

Autor(en): **Maire, Marguerite / Isabelle la catholique / Bonaparte, Pauline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **38 (1950)**

Heft 776

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-267122>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

75 ans de la Fédération abolitionniste

Nous avons déjà signalé, dans notre numéro de mars qu'une grande organisation internationale qui a son siège à Genève, célèbre cette année, son 75ème anniversaire. C'est une femme, ardemment désireuse de protéger

Profondément émue de la situation faite par la loi et la société aux femmes vouées à la prostitution, une Anglaise, Joséphine Butler décide de consacrer sa vie à combattre l'organisation administrative de la prostitution comme une erreur hygiénique, une injustice sociale, une monstruosité morale et un crime juridique.



Joséphine BUTLER

Tournée en Europe

Afin de mener sa lutte, elle prend contact, dans différents pays d'Europe avec les hommes et les femmes qui comme elle, se sont déjà indignés d'une telle situation. Durant ce voyage, elle vient, en 1875, en Suisse. A Genève, elle rencontre le pasteur Borel, qui dirigeait, depuis 1862, le Refuge, un asile pour filles-mères, et des membres du Comité international de la Croix-Rouge récemment fondée, Mrs Moynier et de Budé. Mme Marie Gœgg, une pionnière féministe et la presse genevoise se montrent sympathiques aux projets de la généreuse Anglaise. Grâce aux appuis trouvés sur le continent au cours de ce voyage d'étude, on fonde à Londres, le 3 mars, la Fédération abolitionniste internationale, chargée d'abolir la réglementation qui, dans tous les pays, confine les prostituées dans une sorte d'esclavage.

En 1878 est créé, à Neuchâtel, un commissariat de cette fédération pour le continent et le premier commissaire fut M. Aimé Humbert. Il vaut la peine de conter l'origine de cette collaboration.

Un collaborateur inattendu

Avant de partir pour sa tournée en Europe, Joséphine Butler avait fait adresser des lettres d'introduction aux personnes qui semblaient s'intéresser à la question. Sur la liste d'adresses, se trouvait un M. Humbert, Neuchâtel. Or, dans le canton de Neuchâtel, on peut dénombrer pas mal de Mrs Humbert. Dans l'incertitude du véritable destinataire, la poste envoya la lettre à M. Aimé Humbert, ancien conseiller d'Etat, alors recteur de l'Académie. En réalité, ce n'est pas à lui que les expéditeurs avaient pensé, mais il se trouve que juste-

d'autres femmes qui prit l'initiative de ce mouvement, c'est pourquoi nous pensons intéresser nos lectrices en leur donnant quelques faits sur son histoire et les succès obtenus depuis lors.

ment M. Aimé Humbert s'intéressait au problème de la prostitution, aussi s'empresse-t-il de répondre à Mme Butler en ces termes : « Il y a longtemps que j'appelle de mes vœux la formation d'une ligue internationale contre le fléau que votre courageuse association de dames entreprend de combattre en Angleterre... L'Angleterre seule pouvait prendre l'initiative, mais restant isolée, elle n'aurait pas abouti. Puisqu'elle veut maintenant donner le signal, son appel sera entendu ; toutefois, il ne faut pas dissimuler que l'entreprise est colossale. J'y vois plus de difficultés que dans l'abolition de l'esclavage des noirs ».

En 1877, c'est à Genève que M. A. Humbert organise le premier grand Congrès abolitionniste. Cette importante rencontre, les études et rapports qu'elle suscita eurent des conséquences pratiques de grande valeur, entre autres, la fondation des « Amies de la Jeune Fille », on sait l'œuvre admirable de protection et d'éducation accomplie depuis lors par cette association. Le canton de Neuchâtel, d'autre part, siège du commissariat pour le continent, supprime, en cette même année sa police des mœurs, exemple qui fut bientôt suivi ailleurs.

Les Etats suivants ont supprimé tout à tour les maisons de tolérance : Norvège (1890), Zurich (1897), Danemark (1901), Bulgarie et Pays-Bas (1911), Russie (1918), Genève (1925), République allemande (1927), France (1946), Belgique (1948), Egypte (1949).

Les Etats suivants ont supprimé tout à tour leur organisation officielle de la prostitution : Danemark (1906), Finlande (1907), Russie (1918), Suède (1919), Tchécoslovaquie (1922), Genève (1925), Belgique (1948), Italie (1949), vote l'essentiel du projet abolitionniste).

Déjà alors, ce mouvement mis en branle par Joséphine Butler et soutenu par des

personnalités privées, manifeste son pouvoir d'action efficace. L'exemple suivant montrera qu'ils ont tort, aux sceptiques qui haussent les épaules quand on leur parle de groupements et de congrès d'idéalistes.

En 1880, Joséphine Butler apprend que des fillettes anglaises de 10 à 14 ans, enlevées à leur famille et portées disparues, sont séquestrées dans des maisons de tolérance à Bruxelles. Aussitôt, elle dénonce la chose dans son journal « Le Bouclier ». Les autorités bruxelloises contestent formellement ces affirmations et demandent au ministre anglais de l'intérieur de faire cesser ces calomnies. Joséphine Butler maintient ses déclarations, elle va même à Bruxelles et prouve au bourgmestre que sa police des mœurs le trompe et que c'est elle qui dit la vérité ! Le bourgmestre qui, dans cette affaire avait couvert ses subordonnés est obligé de démissionner et son chef de la police des mœurs est mis en disponibilité, puis révoqué, puisque la loi belge interdisait l'exploitation de la prostitution des mineures et que la police avait bel et bien fermé les yeux sur les infractions à la loi.

A la suite du 2me Congrès de Genève, en 1877, une motion avait été votée, confiant aux femmes suisses de la Fédération de transmettre au Conseil fédéral les vœux formulés par les congressistes. Le Conseil fédéral charge alors ses délégués au Congrès de St-Petersbourg des Sociétés pénitentiaires de proposer la traite des blanches comme sujet d'étude.

Les travaux poursuivis pendant plusieurs années aboutissent à la conférence intergouvernementale de Paris en 1902 qui prépare les textes ratifiés en 1905, textes qui visaient la surveillance des trafiquants de femmes.

En 1908, le Congrès de la F.A.I. dénonce à nouveau l'interdépendance des maisons de tolérance, des souteneurs et de la traite et demande la répression de tout trafic de femmes, ses propositions ne seront satisfaites que par la convention de 1949.

En 1910, 14 pays signent une convention contre la traite des mineures et la traite des femmes majeures non consentantes.

En 1920, le Conseil de la Société des Nations crée une section chargée des questions relatives à la traite des femmes et des enfants. Les enquêtes de la SDN cons-



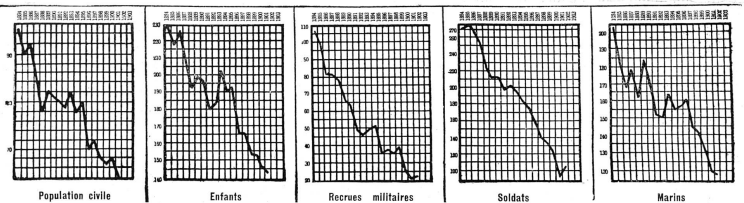
M. DE GRAAF † (1945) président de la Fédération 1920-1945

tatent « que la disparition des maisons de tolérance avaient eu les meilleurs résultats sur la santé et l'ordre public et que dans les pays où la réglementation de la prostitution avait été abolie, la traite était quasi-inexistante, tandis qu'elle florissait dans les pays réglementaristes. (1920) ».

En 1933, les efforts de la SDN aboutissent à l'élaboration d'une Convention internationale pour réprimer la traite des femmes majeures. La ratification de cette convention, déjà obtenue dans une vingtaine de pays, est interrompue par la guerre de 1939. Le problème est repris par les commissions de l'Organisation des Nations Unies qui donnent, en 1947, voix consultative à la Fédération abolitionniste. Une nouvelle convention est mise à l'étude, le texte, inspiré par les travaux de la F.A.I. et conforme à ses vœux de 1909 est adopté le 2 décembre 1949, par l'Assemblée générale des Nations Unies, il tend à réprimer la traite des êtres humains et l'exploitation de la débauche.

Dans la Convention internationale de la Croix-Rouge pour la protection des populations civiles en temps de guerre, élaborée et ratifiée à Genève en 1949, une protection explicite des femmes contre le viol et la contrainte à la prostitution a été introduite sur l'initiative conjointe de l'Alliance internationale des femmes et de la Fédération abolitionniste.

Frappante diminution des maladies vénériennes en Angleterre après l'abolition de la réglementation



Le travail de la Fédération rend service non seulement aux femmes mais à la société entière.

DEUX FIGURES DE FEMMES : Isabelle la catholique et Pauline Bonaparte

Le hasard aurait voulu, par jeu, créer un diptyque dont les volets seraient à figures violemment contrastées, qu'il n'aurait pu mieux choisir qu'en réunissant ces deux livres, consacrés, l'un à la première grande reine d'Espagne, l'autre à la célèbre sœur de Napoléon. Peut-on imaginer deux natures plus nettement opposées ?

D'Isabelle de Castille, Mlle Janine Bouissoumou, bien connue pour son activité littéraire et journalistique en France, nous trace un portrait singulièrement vivant et documenté. Née au XVIe siècle, dans un milieu princier empoisonné d'intrigues, de maîtres et de corruption, la future reine ne parviendra au trône auquel elle a droit qu'au travers d'obstacles écrasants. Instruite sans méthode, mais formée comme il se doit, à l'étude du latin, elle fait preuve très tôt de piété et d'austérité et garde intacte sa pureté parmi les jeunes nobles espagnoles aux mœurs de courtisanes. A dix-huit ans, elle épouse son voisin et contemporain Ferdinand d'Aragon, prince moins énergique qu'elle ; elle le domine bientôt par ses capacités politiques, ce qui ne laisse pas de créer entre eux quelque malaise. De ce mariage naîtront de nombreux enfants, dont plusieurs morts-nés, en pleine guerre. Car, en effet, les guerres commencent pour la reine : contre les factions ennemies, contre le Portugal, contre la France. Et la reine entreprend ses chevauchées à travers le royaume, assidue des villes, tient tête aux seigneurs révoltés, exemple d'extraordinaire énergie. Aucune des tâches d'un

souverain ne l'effraie : s'appuyant sur les légistes, elle rétablit l'autorité royale (« Moi, la Reine... »), restaure les finances, enrave, autant qu'elle le peut, la débauche du clergé et les abus de l'Eglise. Mais, hélas ! ayant choisi pour conseillers les fameux cardinal Ximénès et le dominicain Torquemada, la grande reine ne saura éviter le fanatisme : « son intelligence, dit sa biographe, se ferme dès qu'elle aborde le problème de la foi ». Alors commence la lutte cruelle contre les « Conversos », les Juifs et les Maures, et ces atroces procès dirigés par l'implacable Inquisition. Autofadés, progrès, bûchers, tortures, tout le sinistre cortège dont l'évocation épouvante. Puis la guerre sainte contre les Maures, où Isabelle se révèle stratège infatigable, jusqu'à la prise de Grenade. 1492 : grande année, qui verra aussi le premier voyage de Colomb, patronné par la reine. A eux deux, ils vont doter l'Espagne de son empire colonial. L'auteur nous donne ici des pages intéressantes sur la vie intellectuelle en Espagne au XVIe siècle : la souveraine, qui s'est beaucoup cultivée personnellement, crée des universités et groupe autour d'elle une petite cour de femmes savantes. Fait admirable : dans cette Espagne médiévale, une latiniste explique Tacite et Cicéron à Salamanque, et une dame noble enseigne la rhétorique à Alcalá.

Les dernières années d'Isabelle seront consacrées à l'établissement de ses enfants : un enfant et quatre infantes. Or, Jeanne est neurasthénique à seize ans et sombrera dans la folie. L'enfant meurt peu après son mariage avec Marguerite d'Autriche ; Isabelle, mariée au Portugal, meurt aussi, et Catherine d'Aragon, connue auprès d'Henri VIII d'Angleterre l'humiliation du divorce. C'est en mère douloureuse qu'Isabelle achève sa car-

rière royale, en 1504, lucide et pieuse comme elle avait vécu.

Bien différente de la grande reine et, avouons-le, bien piètre en dépit de sa beauté, de sa féminité et de son bon cœur, nous apparaît Paulette Bonaparte, sœur préférée de Napoléon. Dès sa tendre adolescence, sa famille, privée du père et dénuée d'argent s'étant transplantée de Corse dans le Midi de la France — les jeunes Bonaparte sont plongées dans une suite d'aventures qui jetent un jour assez inattendu sur le caractère de leur mère, Mme Laëtitia. Celle-ci semble avoir été bien moins matrone ferme, comme le veut la légende, que mère soucieuse de « caser » ses filles, surtout l'énorme et volcanique Paulette, fût-ce par des complaisances qui nous étonnent. Tous, mère, frères, Napoléon lui-même, s'efforcent de lui découvrir un mari riche et influent. Après quelques intrigues sans lendemain, elle deviendra la femme du général Leclerc, qui l'envoie compléter son instruction très rudimentaire chez la renommée Mme Campan. Mère à dix-sept ans d'un fils qu'elle perdra tout jeune, elle cède bientôt à des liaisons avec des généraux amis de son « petit Leclerc », qu'elle aime pourtant. Toute sa vie, elle sera la pitoyable esclave d'un tempérament débridé à un rare degré. Par ordre de son frère, elle doit suivre son mari, chargé d'une mission à St-Domingue, où la fièvre jaune enlève Leclerc et, pour toujours, minera la santé de Paulette. Venue aussitôt courtisée, elle épouse le prince romain Camille Borghèse, homme sans caractère avec qui la vie conjugale sera suite de querelles sans dignité, dans lesquelles Napoléon intervient vertement. En 1804, la princesse Borghèse, Pauline désormais, devient Altesse impériale, puis duchesse de Guastalla, ce qui ne la retient nullement dans

ses égarements passionnels. Et pourtant, sa gentillesse est indéniable, et sa tendresse sans bornes pour son frère l'empereur, qu'elle vient égayer à l'île d'Elbe et qu'elle voudrait à tout prix suivre à Ste Hélène. Vostok en raison de cette générosité naturelle que le pape Pie VII lui témoigne une paternelle affection, une protection indulgente contre les calomnies dont elle est l'objet ? Malade, frappée au cœur par la mort de l'empereur, elle se réconcilie *in extremis* avec son mari et meurt en 1825, à quarante-cinq ans. Cette femme, qu'il faut bien dire sans tenue morale, viendra dormir de son dernier sommeil dans l'église Ste Marie Majeure, entre les tombeaux de deux papes de la famille Borghèse ! Etrange et pauvre vie, en dépit de ses richesses et de ses succès mondains, que celle dont M. Bernard Nabonne nous donne un tableau aux touches vivement colorées, qui laisse le lecteur un peu ahuri devant la désinvolture de l'héroïne.

Marguerite Maire.
JANINE BOUISSOU MOU — Isabelle la Catholique. Comment se fit l'Espagne. Editions Hachette 1949.
BERNARD NABONNE — Pauline Bonaparte. 1780-1825. Edition Hachette 1949.

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

45 professeurs
méthode nouvelle
programmes individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE